

CHAPITRE 1

(purins ou extraits fermentés – macérations ou extraits à froid)

PRODUITS de TRAITEMENT

dits :

NATURELS ...

ÉCOLOGIQUES ...

BIO ...

Combien de fois avons-nous entendu cette exclamation !
ça, au moins **c'est naturel ... c'est bio ... c'est écolo ...**

et pourtant !

Tout ce qui est **naturel** n'est pas bon à prendre.

Afin de répondre au questionnement de certains Jardiniers sur l'emploi de ces termes, il me paraît nécessaire de mettre les choses au point en évitant toute ambiguïté !

Jardiner Bio, c'est savoir se limiter dans l'utilisation des produits de traitements « phyto » autorisés ou tolérés (il en existe plus de 200 en Europe, et d'autres produits dits Bio venant d'autres pays, autres que

ceux de France, dont les normes sont différentes ...), afin de les remplacer par d'autres moyens qui existent et qui coûtent peu chers.

Revenons aux bases !

L'usage des produits de protection des plantes permet d'assurer la qualité des produits et de limiter les pertes de rendement, plus importantes en l'absence de traitement.

L'énoncé de ces principes est d'abord une position passive :

« *Primum non nocere* », d'abord ne pas nuire,

ce qui appelle un commentaire :

Les anciens produits de traitement, insecticides et fongicides étaient tous biodégradables, d'origine naturelle, végétale ou minérale.

Ils étaient intégralement recyclés, digérés dans le cycle vital.

Les pesticides modernes sont tous des produits de synthèse ; beaucoup d'entre eux sont rémanents, et ils se retrouvent intégralement dans la chaîne des organismes qui vivent du sol, avec des conséquences faciles à prévoir.

L'expression « produits phytosanitaires » est couramment employée dans un sens proche de produits phytopharmaceutiques, définie par la réglementation française, ou encore de pesticide.

Les substances actives sont minérales (exemple le sulfate de cuivre) ou issues de la chimie de synthèse (exemple le glyphosate qui a été

reconduit en France, jusqu'à fin 2023 et +, au moment où j'écris cette info).

Pour avoir des plantes en bonne santé, il est indispensable de s'intéresser aux ravageurs et aux maladies, de leur cycle biologique, de la mise en place d'un bon paillage ... de suivre un plan prévention dont la priorité est de réduire considérablement *l'utilisation directe de la matière organique animale* (destinée en priorité à la fabrication du compost).

Un excès d'utilisation de cette matière organique sur les zones de cultures permet au Jardinier de devenir un éleveur de parasites (y compris les mammifères), sans qu'il ne s'en aperçoive.

La pratique du jardinage dans l'esprit de la permaculture montre qu'au bout d'un certain temps, l'usage inconsidéré des engrais et des produits de traitements chimiques, devient complètement inutile.

Seulement voilà, contrairement aux idées reçues, le cahier des charges de l'agriculture biologique autorise l'utilisation de produits phytosanitaires où on trouve les pyréthrinés, le spinosad (substance active de produit phytosanitaire ou produit phytopharmaceutique, ou pesticide, qui présente un effet insecticide), le soufre, le cuivre ... etc.

Naturel ne veut pas dire sans danger !

Oui, c'est vrai, j'oubliais que la chimie est naturelle !

Certes, ces produits sont utilisés (d'une façon raisonnable et raisonnée) par nos amis maraîchers dont nous consommons les fruits et légumes.

Il faut espérer que ces traitements doivent rester rassurants car un excès peut être grave pour la santé de chacun d'entre-nous.

Nos amis maraîchers fonctionnent différemment de nous puisqu'ils ont une notion de rentabilité que nous n'avons pas.

La tentation pourrait être grande pour le Jardinier, d'utiliser ces produits de traitements ou de les fabriquer soi-même.

Il n'y a rien de plus facile pour lutter contre une maladie d'un végétal ou contre un parasite, d'utiliser la matière active provenant soit d'une infusion, soit d'une décoction ou d'une macération d'une plante choisie dans la nature, de mélanger la solution à une quantité d'eau, puis de pulvériser le mélange sur l'objectif à atteindre.

Seulement voilà, je vais peut-être me répéter, mais, pour une goutte qui va atteindre son objectif, dix vont tomber sur le sol d'où pollution de ce dernier, perturbation dans le milieu des micro-organismes, (auxiliaires et parasites subissent le même sort), dégradation de l'humus ...

Je vous prends comme exemple l'emploi de la « bouillie bordelaise », c'est un sujet que j'aborde très souvent, sachez que, même bio, elle n'est pas sans risque car elle fait partie des fongicides.

Très souvent l'emploi de ce produit (par les Jardiniers) se fait en pulvérisation sur un végétal à titre préventif (ou malade) ou pour lutter contre un parasite.

Le produit utilisé devrait être préparé avec modération (*sous forme d'insectifuge au lieu d'insecticide*), pour éviter de perturber le milieu des micro-organismes et de polluer la nappe phréatique.

Dans le commerce, la bouillie bordelaise est commercialisée sous forme de poudre ou de micro-granulés à diluer dans de l'eau.

Si vous devez utiliser ce type de produit, acheté dans un magasin spécialisé, surtout suivez les consignes d'utilisation qui vous sont données.

Je suis tout de même très prudent pour une utilisation des produits (*bouillie bordelaise et soufre par exemple*) dont l'emploi est toléré en culture biologique et qui, pénétrant dans le végétal, rend la sève impropre au développement de tel ou tel cryptogame parasite.

Ils sont en général considérés comme peu toxiques (*tous les pesticides autorisés en culture Bio*). Mais cette affirmation correspond à une ignorance de la physiologie digestive de l'homme et des animaux.

Quant aux herbicides, je les considère comme une solution de facilité inventée pour dispenser l'agriculteur de travailler le sol de ses mains ou de ses machines.

Donc, chers amis lecteurs, amis Jardiniers, cette conception des choses va directement à l'encontre des principes constitutants de notre méthode : associations végétales et travail du sol.

Méthodiquement appliqués, ces principes rendent le désherbage chimique inutile et nuisible parce qu'il fait disparaître des espèces cultivées bénéfiques pour la santé du sol, des récoltes et de l'homme.

Ce n'est pas par hasard si, avant d'employer une plante comme support d'un produit de traitement, nous nous informons au préalable de son degré de toxicité pour l'homme !!!

C'est la raison pour laquelle si vous achetez dans le commerce spécialisé un produit de traitement dit « naturel », il est impératif de lire l'étiquette de la composition du produit que vous aurez entre les mains. Si vous voyez que ce produit contient des substances comme l'acide pélargonique et l'hydrazide maléique, ces deux produits, même en faible pourcentage, entrent dans la composition du glyphosate (perturbateur endocrinien).

Pour l'exemple, la macération de tabac, riche en nicotine, est interdite d'emploi en (AB) tant cette substance neurotoxique ne sélectionne pas ses victimes. Si elle agit bien contre les pucerons, elle a des effets tout indésirables sur nos propres alliés, les abeilles entre autres ...

Si je donne la définition du terme biologique (dictionnaire Larousse), ce dernier indique :

1 - relatif à la Biologie, science de la vie et, plus particulièrement, étude du cycle reproductif des espèces vivantes ;

2 - sans engrais ni pesticides chimiques.

Cette dernière définition renvoie à un concept récent, celui du mot « biologique » qui ne peut pas, juridiquement, s'employer n'importe comment quand il s'agit de produire ou de commercialiser (conformément au cahier des charges) relatif à (L'AB).

On est relativement loin de la première définition !

Quant au mot écologique, lui, renvoie à la science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

L'écologisme est un courant de pensée et l'écologiste est quant à lui ou écologue (scientifique) ou partisan de l'écologisme.

Néanmoins, je vais vous conseiller sur la réalisation d'extraits de végétaux (**purins ou extraits fermentés – macérations ou extraits à froid**) dont j'ai retrouvé des informations (dans un de mes cahiers de cours) que je faisais appliquer à mes stagiaires, il y a plus de 30 ans déjà.

Les extraits végétaux dont je vais vous parler, sont naturels, préservent l'environnement et sont tous obtenus par fermentation, décantation et filtration.

- ils s'emploient sur toutes les plantes du potager, au jardin d'agrément, du verger aux plantes d'intérieur ;
- ils sont riches en oligo-éléments et principes actifs. Ils contiennent également en quantité appréciable et assimilable de l'azote, de la potasse, du phosphore et les sels minéraux nécessaires aux végétaux ;
- ils sont biostimulants et favorisent la croissance. Ils possèdent des qualités fertilisantes, dynamisantes, antiseptiques. Ils agissent à chaque stade de la croissance des végétaux ;
- ils renforcent les défenses immunitaires des plantes, contre la plupart des maladies (*mildiou, oïdium, chlorose...*) Ils augmentent leurs résistances face aux attaques de parasites ;
- ils se diluent à l'eau (10% en général) et s'emploient en arrosages et/ou en pulvérisations foliaires ;
- ils n'altèrent pas le sol. Ils stimulent au contraire, l'activité des micro-organismes et leur action bénéfique.

Recettes avec les plantes du jardin

(Testées et utilisées à l'écojardin des Roches)

PRECAUTIONS IMPÉRATIVES :

Les recettes qui vous sont proposées, sont non comestibles et réservées exclusivement au traitement des végétaux ;

Ne jamais ingérer et toujours bien se laver les mains après utilisation ;

Matériels nécessaires : seaux opaques en plastique ou en bois, gants, lunettes ...

En cas de stockage, veiller à tenir hors de portée des enfants et des animaux ;

Ces "recettes" sont citées à titre d'exemple, pour tester !

Si vous voulez rester dans l'esprit du traitement insectifuge, il suffit d'augmenter le volume d'eau par rapport aux données citées en exemple ;

Seul, un sol en bon état, permet au Jardinier d'être libéré des traitements préventifs et curatifs.

Le PURIN d'ORTIE (ou Extrait fermenté)

Le purin d'ortie est un activateur de croissance, il est particulièrement recommandé pour :

- favoriser l'enracinement de toutes vos plantations ;
- développer les cultures après la levée des semis ;
- apporter des sels minéraux aux légumes feuilles et aux plantes vertes ;
- nourrir toutes les vivaces à la sortie de l'hiver ;
- agir contre la chlorose ;
- prévenir du mildiou ;
- favoriser les bouturages ;
- lutter contre les parasites des racines ;
- enrichir le sol ;
- activer le compost .

Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles et de tiges ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant une quinzaine de jours ;
- remuez la solution tous les jours ;
- filtrez avant l'utilisation ;
- effectuez des pulvérisations sur le feuillage du végétal avec de l'extrait dilué à 5 %, c'est-à-dire 5cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 19 volumes d'eau ;
- les arrosages au pied des plantes et sur le tas de compost seront faits avec de l'extrait dilué à 10%, c'est-à-dire 10cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 9 volumes d'eau ;
- arrosez le pied des plants nouvellement repiqués ainsi que la terre la veille des semis et pour prévenir les maladies cryptogamiques avec de l'extrait dilué à 20%, c'est-à-dire 20cl

d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 4 volumes d'eau.

nota : pour avoir un très bon activateur de croissance pour les plants nouvellement repiqués, mélanger pour moitié l'extrait fermenté d'ortie avec de l'extrait fermenté de consoude, de fougère ou de prêle. Effectuez des pulvérisations sur les plantes avec ce mélange d'extraits dilué à 20%, c'est-à-dire 20cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 4 litres d'eau.

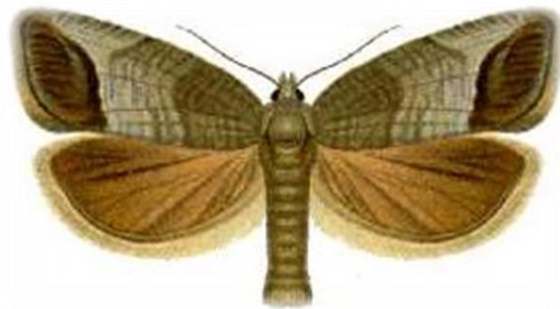
MACERATION (ou Extrait à froid) d'ORTIE

La macération permet de repousser les acariens comme les araignées rouges*, les carpocapses*, les courtilières*, les pucerons* et tous les vers* (asticots) des fruits.

Araignée* rouge



Carpocapse* et sa larve



Courtilière*



Pucerons*



Ver* de fruit



Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles et de tiges ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 12 heures environ ;
- filtrez avant l'utilisation.

Effectuez des pulvérisations sur les plantes à traiter avec de la macération pure.

PURIN de CONSOUDE (ou Extrait fermenté)

Le purin de consoude permet de :

- favoriser et prolonger la floraison ;
- favoriser la fructification ;

- aider à la production de graines ;
- apporter des sels minéraux aux légumes fleurs et aux légumes fruits ;
- apport très riche d'azote et de potassium ;
- nourrir les fruitiers ainsi que tous les fruits rouges et les agrumes ;
- nourrir les rosiers et vivaces à fleurs dès le mois d'avril ;
- lutter contre les parasites et les maladies du sol par son action antiseptique ;
- permet de prévenir la fusariose ;
- excellent engrais pour enrichir le sol et le compost.

Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles et de tiges ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 1 mois ;
- remuez tous les jours la solution ;
- filtrez avant l'utilisation.

Le purin pur pourra être mis sur le tas de compost pour activer la fermentation et l'enrichir d'oligo-éléments.

- dilué à 5%, c'est-à-dire 5cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 19 volumes d'eau, il pourra être pulvérisé sur les semis, les jeunes plants et les feuillages ;
- dilué à 10%, c'est-à-dire 10cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 9 volumes d'eau, il servira pour arroser les pieds des végétaux adultes.

nota : les limaces raffolent de la consoude. C'est une plante « piège » qui retient les gastéropodes sur place. Plante à faire pousser en dehors des zones de cultures et, surtout, ne pas s'en servir de paillis.

PURIN de FOUGÈRES (ou Extrait fermenté)

Le purin de fougères s'utilise à titre préventif et à titre curatif et possède des propriétés insecticides.

Il est efficace contre les cicadelles*, les cochenilles*, les gastéropodes et les pucerons.



Cicadelle*



Cochenille*

Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 8 à 10 jours ;
- remuez tous les jours la solution ;
- filtrez avant l'utilisation.

Effectuez des pulvérisations d'extrait non dilué contre les cochenilles et les gastéropodes.

- dilué à 10%, c'est-à-dire 10cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 9 volumes d'eau, il pourra être pulvérisé contre les pucerons et les cicadelles ;

Les pulvérisations sont à renouveler tous les 8 jours jusqu'à la disparition des parasites.

nota : les résidus de l'extrait fermenté seront mis sur le tas de compost pour l'enrichir en magnésium.

Vous pouvez associer ortie et prêle avec l'extrait fermenté de fougères, en les préparant séparément.

La fougère sera émiettée et fera un excellent paillis. Le corps central (fronde) restant, plus long à se dégrader, sera mis sur le tas de compost.

PURIN de PRÊLE (ou Extrait fermenté)

Le purin de prêle apporte à vos végétaux :

- une meilleure reminéralisation ;
- une meilleure lutte contre l'oïdium ;
- une meilleure lutte contre les maladies cryptogamiques, en particulier, les tâches noires du rosier, la cloque du pêcher, la moniliose ...
- une meilleure lutte contre les pucerons (p.11), les cochenilles (p.13), les aleurodes*, les altises* ...
- un meilleur enrichissement du sol en silice.

Le purin de prêle a des propriétés répulsives sur **les araignées rouges** (p.10) et **la teigne du poireau** (p.17).



Aleurodes*



Altise*

Préparation

- hachez grossièrement 200g de feuilles ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 12 à 15 jours ;
- remuez tous les jours la solution ;
- filtrez avant l'utilisation.
- dilué à 10%, c'est-à-dire 10cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 9 volumes d'eau, il pourra être pulvérisé sur les végétaux ou les parasites.

nota : pour une meilleure efficacité on peut rajouter un peu de savon noir liquide bio, dans l'extrait fermenté.

PURIN de TOMATE (ou Extrait fermenté)

Cet extrait fermenté a des propriétés qui permettent de stimuler la croissance des légumes tels les choux, les oignons, le persil et les tomates.

Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 1 semaine ;
- remuez tous les jours la solution ;
- filtrez avant l'utilisation.

Effectuez des arrosages avec l'extrait fermenté dilué à 20%, c'est-à-dire 20cl d'extrait dans 1 litre d'eau ou 1 volume d'extrait pour 4 volumes d'eau.

MACERATION (ou Extrait à froid) de TOMATE

Elle a une action préventive pour lutter contre les aleurodes (p.15), les altises (p.15), la mouche de l'asperge*, la mouche de l'oignon*, la piéride* du chou, la teigne* du poireau et la tîpule*.

Elle a une action curative dans la lutte contre les pucerons.

Cette macération est un bon activateur de croissance.



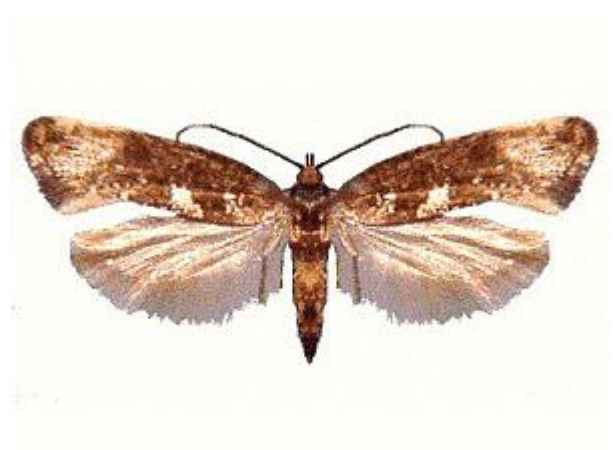
Mouche de l'asperge*



Mouche de l'oignon*



Pièride* du chou*



Teigne* du poireau



et leurs larves



Tipule* et sa larve

Préparation

- hachez grossièrement 100g de feuilles ;
- mettez les herbes dans 1 litre d'eau froide ;
- laissez macérer pendant 2 jours ;
- remuez durant ces 2 jours la solution ;
- filtrez avant l'utilisation.

La macération de tomate s'utilise pure et il est conseillé de renouveler les vaporisations sur les plantes, toutes les semaines.

Dans le cadre de la lutte contre les pucerons, faire des pulvérisations tous les 4 jours et arrêter dès leur disparition.

à venir **CHAPITRE 2**
(infusions ou tisanes)

PHOTOGRAPHIES (merci aux auteurs des photos)

P.10, Araignée rouge, Grizurdbg – P.10, Carpocapse et sa larve, Domaine public – P.11, Courtilière, Georges Tchernilevski – P.11, Pucerons, Sanjay ach – P.11, Ver des fruits, Joachim K.Löckener – P.13, Cicadelle, GNU Free – P.13, Cochenille, Vijay Cavale – P.15, Aleurodes, DNU FDL – P.15, Altise, Entomart – P.17, Mouche de l'asperge, Slimguy – P.17, Mouche de l'oignon, Pixabay – P.17, Piéride du chou et ses larves, Thomas Bresson et Ermel – P.17, Teigne du poireau et sa larve, CSIRO et Patrick Clément – P.18, Tipule et sa larve, Michael Gabler et Rasbak.



Edmond